



Communiqué de presse

Nouvelle politique de stationnement

La nouvelle politique de stationnement de la Ville de Porrentruy entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Pour aider et renseigner au mieux les futurs utilisateurs dans leurs démarches, la Municipalité a mis en place une plateforme de vente en ligne ainsi que plusieurs supports de communication, à découvrir dès le 1^{er} décembre 2025.

Une ville où il fait bon vivre, où les piétons et les cyclistes cohabitent de manière harmonieuse et fluide et où les habitants, les commerçants et les pendulaires profitent d'options de stationnement adaptées à leurs besoins : voici les objectifs centraux de la nouvelle politique de stationnement qui sera déployée par la Municipalité de Porrentruy le 1^{er} janvier 2026.

Changements des durées maximales et des tarifs

Concrètement, plusieurs mesures tarifaires vont être adaptées : les parkings gratuits situés en périphérie directe du centre de la capitale ajoulote passeront à CHF 1.- /heure, les parkings actuellement payants, ainsi que les places sur voiries hors périmètre vieille ville passeront à CHF 1.50/heure. Les places au centre-ville resteront, elles, à CHF 2.-/heure. La demi-heure gratuite offerte aux automobilistes sera valable sur l'ensemble des places payantes et il y aura également la possibilité de parquer gratuitement durant 3 h dans les zones à disque.

Les parkings destinés au covoiturage (situés aux deux extrémités de la ville), la zone du Voyeboeuf (entre l'espace loisirs et le tennis) ainsi que celle du cimetière, resteront gratuites.

Concernant les durées maximales de stationnement, elles s'échelonnent entre 1h30 au centre-ville, 3h pour les zones bleues (précédemment 1h30) et les autres zones payantes et une durée illimitée pour les grands parkings.

Vente des abonnements en ligne disponible dès maintenant

Les automobilistes qui souhaitent réserver un abonnement mensuel (habitant ou pendulaire) ou des forfaits journaliers (touristes ou artisans) peuvent dès aujourd'hui accéder à la plateforme de vente en ligne « parking.porrentruy.ch ». Afin de guider au mieux les utilisateurs dans le choix d'abonnement/forfait qui leur correspond, la Municipalité a rédigé une foire aux questions ([lien FAQ](#)) ainsi que des livrets A5 explicatifs.

Si les personnes n'ont pas accès à Internet, la vente des abonnements est également possible au guichet de la police municipale durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Aucune place de stationnement supprimée

Tout sauf restrictive, cette nouvelle politique de stationnement ne prévoit aucune suppression de places de parc en ville de Porrentruy. Résolument pensée pour optimiser les flux de mobilité, elle proposera aux utilisateurs différents types d'abonnements de parkings adaptés à leurs besoins.

Annexes : supports de communication (livrets A5)